

Résumé de la réunion du Conseil d'administration de la FEQ tenue le 8 août 2009

- Représentant des athlètes : Comme il n'y a eu aucune candidature lors du processus d'élection du représentant des athlètes, et que Nicolas Mayer demeure intéressé. Il est élu sans opposition.
- Formation des entraîneurs: nous discutons de la pertinence des formations annuelles et de l'intensive de l'été. Il y a des avantages aux deux formules. Et il demeure toujours possible des les annuler s'il n'y a pas assez de participants.
- Formation continue : nous abordons la notion de mentorat pour permettre aux entraîneurs de poursuivre leur formation. Il faudrait peut-être encadrer le processus sous forme de « formation continue »
- Formation des officiels : les formateurs ont identifiés des dates des 3 et 4 octobre pour tenir la formation théorique.
- Grille de référence pour la rémunération des entraîneurs : la grille a été acceptée par le conseil des entraîneurs, ainsi par le CA. Elle serait donc à diffuser. Une petite introduction serait nécessaire pour la diffusion publique (sur internet).
- Format des CSC : Jean-Marie nous fait part des orientations de la FCE concernant les CSC et les championnats. Les propositions faites ne seront pas toutes appliquées au premier CSC de la saison. Donc ouvertures aux Cadets et Juniors qui sont sur les classements domestiques nationaux cadets et juniors. Et ouverture au 64 premiers du classement senior. Pour les cadet et junior : 1 tour de poules, un % éliminés, tableau de repêchage 16 ou 8 selon le nombre. Pour les seniors : 4 à 8 premiers ne tirent pas les poules, un % éliminés et les exemptés rejoignent le tableau direct.
- Équipement FIE pour les CSC. Suite à l'AGA national ou les provinces ont remis en questions la nécessité d'avoir de l'équipement FIE pour participer aux CSC. Cette pratique n'est pas courante dans aucun pays. La FCE avait mentionné quelle étudierait cette proposition. Nous n'avons pas eu de nouvelle et sur l'annonce du premier CSC nous observons qu'ils l'exigent encore. Jean-Marie mentionne qu'ils en ont discuté lors d'un CA mais qu'ils n'ont pas encore révisé leur décision. Il pense que la FCE attend la position de la USFA. Ce qui n'a pas de sens en soi. Il faudrait que les provinces refassent des pressions.
- Soulignons la formation d'un nouveau club les Forgerons de la Mauricie sous la responsabilité de Benjamin Modes maître d'arme français.
- Budget : nous avons reçu nos réponses pour les demandes de subventions dans le cadre du Plan de développement de l'excellence : 10 projets ont été subventionnés un projet non subventionné a été orienté vers le CNMS .Le total des projets représente une majoration de \$6000, dont \$5000 pour le soutien à l'engagement des entraîneurs. Il faudrait voir à l'application de ce plan
- Brassards

Ce projet ne semble pas subventionné directement, mais cela demeure un projet prioritaire de la commission des entraîneurs

- Membership

La FCE a engagée une firme externe pour gérer les licences. Deux options sont disponibles : par Internet et via les provinces. Compte-tenu de la facilité de s'inscrire par Internet pour les athlètes qui devront s'inscrire aux CSC et pour leur licence FIE a très court terme il est important de leur accorder cette possibilité. Le système a été testé une première fois et semble bien fonctionner pour les affiliations en ligne. Pour les affiliations provinciale il demeure a tester.